

**BIO** Mardi 8 juillet, la métropole de Montpellier et ses 27 communes ont été labellisées « territoire bio engagé ». Une première pour la région Occitanie.

## Montpellier est labellisée « territoire bio engagé »

**M**ontpellier Méditerranée métropole devient ainsi la troisième métropole au niveau national à être labellisée Territoire bio engagé, après Bordeaux et Nantes, et la première métropole en Occitanie à décrocher ce label. Les 27 communes éligibles de la métropole ont donc reçu ce label en fonction de deux critères, notamment : qu'il y ait 22 % de surface agricole utile en bio, et que 22 % de l'approvisionnement soit en bio (en valeur nette d'achat). Sur le territoire de la Métropole, cela se traduit par 136 fermes bio et une estimation de 33,3 % de la surface agricole utile cultivée en bio.

L'Occitanie est la première région bio de France. Dynamiques de la production à la transformation, les filières agricoles occitanes offrent une grande diversité de produits, reflets de la typicité des territoires. Ainsi, Interbio Occitanie a choisi de mettre en place la démarche Territoire bio engagé, première démarche de labellisation bio des collectivités territoriales proposée en France depuis 2014.

Ce label vise à encourager, récompenser et mettre en valeur les collectivités qui ont réussi à atteindre les objectifs du plan ambition bio et de la loi Égalim, en termes de surface agricole cultivée en bio (au moins 15 %) ou d'approvisionnement de leurs restaurants collectifs en bio (au moins 22 % de produits



bio dans les menus et au moins 25 % à partir de 2025). Enfin, pour les collectivités dont plus de 50 % des achats en bio proviennent d'Occitanie, une « mention spéciale » peut être demandée, valorisant ainsi un peu plus l'engagement pour le bio régional. Il existe quatre niveaux de labellisation (niveau de base, niveau 1, puis 2 puis 3). Le dernier niveau valorisant plus de 50 % de la surface agricole en bio sur le territoire et plus de 60 % de produits bio servis dans les repas de restauration collective.

### Un label pour valoriser les efforts en bio

L'objectif de ce label est de permettre aux collectivités territoriales de valoriser leur engagement dans l'agriculture biologique auprès des habitants de leur territoire et de leurs différents partenaires. Ce label valorise les pratiques volontaristes au profit du déve-

loppement de l'agriculture biologique sur les critères de la surface ou de la restauration collective à l'échelle des territoires. Lancé en 2012 en région Nouvelle-Aquitaine, ce label s'est depuis étendu à six autres régions françaises (Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne, Centre-Val-de-Loire, Hauts-de-France, Occitanie et Pays-de-la-Loire).

Plus précisément, pour obtenir le label, il faut « avoir atteint un pourcentage donné de surfaces agricoles utiles en bio, qui peut être différent selon les régions, et avoir atteint plus de 22 % d'approvisionnement bio dans les services de restauration ». Des critères que la métropole de Montpellier a donc relevé haut la main.

Pour Isabelle Touzard, maire de Murviel-lès-Montpellier et vice-présidente de la métropole de Montpellier en charge de la transition écologique et solidaire, la métropole de

## L'Occitanie conserve sa place de première région bio

Selon les chiffres fournis par l'agence Interbio Occitanie, «Après une période de recul, le marché français des produits biologiques affiche enfin une dynamique positive en 2024. Avec une progression de 0,8 %, il atteint 12,2 milliards d'euros. Les circuits de distribution de proximité tirent cette reprise vers le haut : magasins spécialisés (+ 6,5 %), vente directe (+ 7,4 %) et artisans commerçants (+ 6,9 %) gagnent du terrain. La grande distribution reste majoritaire mais voit ses ventes baisser de 5,1 % en 2024 et sa part de marché reculer à 48 % en 2024 (contre 53 % en 2022) ».

Quant à l'Occitanie, elle conserve sa première place de région bio : «Avec une croissance de 2 % en 2024, le marché bio d'Occitanie atteint 1,4 milliard d'euros. La région conserve sa place de première région bio de France, tant en surface qu'en nombre de fermes. L'Occitanie atteint 597 754 hectares cultivés, soit 22 % du total national. Et plus de 14 500 exploitations engagées en bio, en hausse de 4 %, soit 24 % des fermes bio nationales. Enfin, 23 % des fermes régionales sont engagées en bio, avec un taux de surfaces bio de 19 % ».

Montpellier est pleinement engagée dans une transition agricole durable. « Avec le président de la métropole de Montpellier, Michaël Delafosse, notre ambition est de bâtir un système alimentaire territorial résilient, solidaire et durable. Nous voulons renforcer l'autonomie alimentaire de la métropole en soutenant une agriculture locale, biologique et respectueuse des ressources naturelles. Nous œuvrons aussi pour la souveraineté alimentaire, la préservation des terres agricoles et l'accessibilité à une alimentation saine et de qualité pour tous les habitants ».

Le Label de niveau 2 est donc venu récompenser l'engagement de la métropole dans ses politiques agroécologiques

et d'alimentation durable, pour avoir atteint 40 % de sa surface utile en bio, sur l'ensemble de son territoire, avec 17 communes dépassant les 22 % de SAU bio, qui ont également été récompensées. 24 communes de la métropole ont également reçu ce label sur le critère de la restauration collective, dont la ville de Montpellier avec 37 %.

« Faire de la transition agricole et alimentaire un pilier de notre action publique nécessite une planification ambitieuse et cohérente. C'est pourquoi nous avons inscrit ces enjeux dans plusieurs documents stratégiques majeurs, afin de garantir une transition durable de notre territoire » conclut Isabelle Touzard.

MARION GHIBAUDO

**POLITIQUE** Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, a réuni ce vendredi 27 juin, à Toulouse et Montpellier, les élus de la commission permanente afin de voter un ensemble d'aides pour les 13 départements du territoire.

## Focus sur les principales aides votées en faveur de la Lozère

**E**n Lozère, sur proposition de Carole Delga, 60 dossiers vont recevoir une aide régionale représentant un montant total d'un million d'euros. Parmi les projets retenus, on retrouve une aide pour la construction d'une salle associative et culturelle à Banassac-Canilhac. La salle des fêtes de la commune ne répondait plus aux besoins des 1 100 habitants. La Région a donc investi 50 000 € pour soutenir cette construction, livrée au printemps. Économe en énergie avec ses panneaux solaires et sa pompe à chaleur, cet équipement offre un espace

de réunion et une scène pour les concerts, le théâtre, la danse ou le ciné et contribue ainsi à créer du lien social.

À Vialas, au cœur du parc national des Cévennes, la station nature du Mas de la Barque se modernise avec l'appui de la Région. 16 800 € sont mobilisés pour financer une chaufferie bois dans l'auberge, en remplacement des poêles à granulés, des chauffages électriques et au fioul. Plus performant, économique et écologique, ce nouvel équipement sera en service dès l'automne, après la rénovation du restaurant, des

chambres et de la terrasse. Un pas de plus vers un tourisme durable et confortable.

Le pôle restauration, cuisine collective portée par un groupement des hôpitaux de Mende et Marvejols et de la mairie, mitonne et distribue 140 000 repas par an. Épaulé par la Région avec plus de 16 000 €, il a enrichi ses équipements avec un matériel plus performant et économe en énergie. Fours, marmites, cellules de refroidissement, plaque de cuisson, etc. vont contribuer à optimiser la qualité des repas et varier les

menus, tout en facilitant le travail des salariés, au profit des patients, résidents et scolaires.

Pour conserver un commerce au cœur de ce village de montagne, à Prévençères, la commune lancera fin 2025 la construction d'une nouvelle épicerie, avec le soutien de la Région à hauteur de 6 000 €. En bord de route, le bâtiment offrira un local de 100 m<sup>2</sup> avec hall abrité, un logement à loyer modéré pour les gérants, une borne de recharge électrique, un parking et un espace de stockage. L'ancienne boutique

sera réaffectée à une autre activité. Une bonne nouvelle pour les 270 habitants, surtout les aînés.

Aux Terrasses du lac de Naussac, l'accueil des sportifs se conjugue avec écologie. Hôtel, camping et restaurant vont troquer fioul et radiateurs électriques contre une installation géothermique, puisant la chaleur de la terre. Les travaux débiteront en 2026 avec un concours de la Région de 21 000 €, dans le cadre de sa stratégie pour un territoire à énergie positive.

RÉGION OCCITANIE



### LABEL La Métropole distinguée territoire bio engagé

Montpellier Méditerranée Métropole a reçu d'Interbio Occitanie, le label « Territoires Bio Engagés ». Avec la présence de quelque 136 fermes bio et environ un tiers de de la Surface Agricole Utile (SAU) cultivée en bio.

### VINTAGE Piou Piou Market au Marché du Lez

La grande friperie itinérante, Piou Piou Market a pris ses portants au Marché du Lez. Ce dimanche, jusqu'à 20 h seront proposés à bas prix des vêtements vintage, friperie et seconde main en tous genres.



### INSOLITE La police et un doudou à la recherche d'une enfant

La police nationale a publié sur X un avis de recherche : « Doudou recherche sa jeune propriétaire » après avoir trouvé la valise d'un enfant près de la gare Saint-Roch... Espérons qu'ils l'ont retrouvée depuis.

# Oc Santé annonce que la clinique Clémentville n'ira pas à la Mosson

## SANTÉ/URBANISME

Un transfert de l'établissement était envisagé à la place de l'ancienne tour d'Assas. Le groupe de cliniques a annoncé ce vendredi qu'il renonçait à ce projet d'abord pour des « raisons techniques ».

Guy Trubuil  
gtrubuil@midilibre.com

C'est un coup dur pour le projet de rénovation urbaine de la Mosson conduit par l'État et la Métropole. Le groupe Oc Santé a annoncé ce vendredi à ses salariés, sa décision de ne pas transférer la clinique Clémentville, à l'étroit dans ses locaux du quartier Astruc, à la Mosson. Un choix confirmé ce samedi par ses dirigeants.

### Pierre angulaire de la rénovation urbaine

Ce déménagement de l'activité de santé, envisagé à l'horizon 2028, avait été annoncé en septembre dernier. Il devait constituer l'une des pierres angulaires de la rénovation urbaine du quartier avec, en parallèle l'arri-

véed du siège d'Altémed, la construction d'un nouveau commissariat de police municipale et nationale, le transfert de plusieurs services de la direction des finances publiques. La nouvelle clinique devait disposer de deux bâtiments réalisés de part et d'autre de la ligne de tramway, à la place de la tour d'Assas, désormais détruite et d'un parking actuel. Le projet prévoyait également le départ de la mosquée aménagée à la place de l'ancien McDo de la Mosson.

### Réserves du personnel

Dans son courrier, le groupe Oc Santé invoque d'abord des « raisons techniques » pour justifier l'abandon du transfert. Une référence à l'interruption de la ligne 1 pendant le déroulement du chantier et la nécessité d'acheminer les voyageurs par bus jusqu'au terminus de la li-



La clinique Clémentville est installée derrière la cité Astruc depuis 1912.

PHOTO TOM SERRANO

gne. Ces difficultés auraient engendré, selon lui, un surcoût de 2 millions d'euros. La direction mentionne aussi les réticences venues du quartier, directement liées au déplacement de la mosquée. Les discus-

sions menées entre les dirigeants du lieu de culte et Altémed n'ont, pour le moment, pas abouti. En interne, le projet de déménagement de la clinique a également suscité des réserves im-

portantes au sein des personnels. Dès la mi-octobre, une commission médicale d'établissement, à laquelle participaient 70 médecins avait conclu à un avis général négatif à une large majorité (75 %) sur le choix

de l'emplacement de la Mosson. Des inquiétudes liées « à la géographie du nouveau site » ainsi qu'à « la perte d'une activité médicale et chirurgicale ». Des « craintes » étaient, en outre, exprimées sur « la sécurité des employés aux alentours du site » et « l'attractivité vis-à-vis de médecins et les possibilités de recrutement de futurs associés ». La clinique Clémentville compte actuellement un peu plus de 400 salariés en intégrant les membres des cabinets libéraux qui exercent sur place.

### Michaël Delafosse a « pris acte » de la décision

Ce vendredi, le maire Michaël Delafosse a indiqué dans un communiqué qu'il prenait acte « du souhait d'une partie du corps médical de rester sur le site actuel de la clinique Clémentville ». Il n'entend pas pour autant renoncer au projet d'implantation d'un établissement de santé à la Mosson. « Nous allons travailler pour qu'une offre de santé puisse se développer à l'entrée du quartier pour les habitants de la Paillade et des communes voisines », indique-t-il.

## Pas de départ pour le Dragon 34, l'hélico de la sécurité civile

### SECOURS

C'est une excellente nouvelle pour la sécurité de l'Hérault : l'hélicoptère de la sécurité civile, basé à Montpellier, restera bien opérationnel dans le département cet été ! Depuis deux ans, sous l'impulsion de l'ancien député de Lozère, rapporteur du budget de la sécurité civile, l'appareil était affecté temporairement à Mende, chaque été, compromettant la réactivité des secours dans l'Hérault.



Le Dragon 34 ne partira pas pour Mende finalement. E.T.

### Intervention salvatrice de Patricia Miralles

Alors qu'il devait quitter sa base ce samedi, à la veille d'un week-end du 14 juillet sous haute tension (orages, risques incendie), l'intervention de Patricia Miralles, ministre déléguée auprès du ministre des Armées, a permis d'annuler ce départ et de maintenir la base de Montpellier ouverte. Le Dragon 34 reste donc bien à Montpellier, en attendant la mise à disposition d'un autre appareil pour assurer le renfort saisonnier.

Laurent Vermorel

## Travaux à répétition : un commerçant contraint de baisser le rideau

### FERMETURE

Le caviste dénonce deux longues phases de travaux publics qui ont mis à mal son activité.

Fabien Arnaud  
farnaud@midilibre.com

« Bref, c'est fini. » Par cette annonce lapidaire sur son compte Facebook, le caviste montpelliérain Geoffrey Garcia annonçait il y a quelques jours la fermeture définitive de son enseigne « Mon caviste a un grain », créée il y a quatre ans, avenue de la Pompignane. Une issue douloureuse, après quatre ans d'existence au sein de l'espace commercial Côté Lez, à la limite de Castelnau-le-Lez. Le gérant met principalement en cause les travaux de voirie à répétition depuis 2022.

### « Profonde amertume »

« Le 6 juillet 2021, nous ouvririons pour la première fois les portes de Mon caviste a un grain, animés par la passion du vin et l'envie de partager avec vous les trésors de nos terroirs et les innovations des produits

sans alcool », écrit-il dans sa publication. « Quatre ans plus tard, c'est avec une profonde amertume que nous devons annoncer la fermeture de notre boutique. Cette décision, aussi douloureuse qu'inéluctable, trouve son origine dans plusieurs difficultés, mais surtout dans les deux longues phases de travaux publics qui ont mis notre activité à rude épreuve. Des travaux de voirie successifs, cause majeure de notre faillite. »

### Embouteillages

Réfection de la voirie, aménagement du bustram, avec des chantiers tantôt côté Castelnau-le-Lez, tantôt côté Hôtel de Région : en mars 2024, le commerçant énumérait les périodes où la circulation et l'accès à son magasin avaient été ou allaient être perturbés : « Un mois de travaux fin 2022 (avec interruption anticipée accordée par la mairie pour sauver les fêtes de



Geoffrey Garcia avait ouvert son commerce en juillet 2021. F.A.

fin d'année, NDLR), trois mois et demi en 2023, quatre mois en 2024. » Pour Geoffrey Garcia, « le détournement de circulation durant ces nombreux mois, mais aussi les embouteillages, ont complètement changé les habitudes de fréquentation et de consommation du quartier ».

En février 2023, déjà, d'autres métiers de bouche du centre commercial Côté Lez tiraient le signal d'alarme. À cette époque, la circulation se faisait toujours dans un seul sens devant leurs

magasins. « Nous sommes à -20 % de chiffre d'affaires depuis fin novembre. La clientèle de fin de journée ne passe plus devant chez nous à cause de la déviation », déclarait la bouchère. « Les clients nous disent, "il faut vraiment qu'on vous aime pour venir chez vous". Je me pose la question de vendre mon commerce », ajoutait le fromager.

### Conjoncture difficile pour le secteur du vin

Au-delà des travaux, le caviste ne nie pas l'impact d'autres facteurs qui ont affecté son chiffre d'affaires. Dans sa publication Facebook, il évoque « une conjoncture économique tendue » dans son domaine d'activité. « Le secteur du vin, comme beaucoup d'entreprises en France, subit depuis plusieurs années la baisse du pouvoir d'achat, l'augmentation des coûts et l'évolution rapide des modes de consommation. Malgré nos efforts, (horaires élargis, service de livraison, animations), ces travaux prolongés ont asséché notre fréquentation. Ils demeurent la principale cause de la faillite qui nous contraint à baisser le rideau. »

## Montpellier : première ville d'Occitanie labellisées "territoire bio engagé"

Ce mardi 8 juillet, la ville de Montpellier et la Métropole ont été labellisés "territoires bio engagés" par Interbio Occitanie.



Montpellier devient la troisième ville de France « territoire bio engagé ».

Ce **mardi 8 juillet, Montpellier** est devenu la **troisième métropole française** à obtenir le label « **territoire bio engagé** » après Bordeaux et Nantes et la **première en Occitanie**.

### Un engagement en faveur du bio récompensé

Ce label, obtenu conjointement par la Ville et par la Métropole, c'est le fruit d'un engagement et d'une politique agricole et alimentaire, des champs jusqu'aux assiettes. Sur le territoire, cela se traduit par 136 fermes bio et une estimation de 33,3 % de la Surface Agricole Utile (SAU) cultivée en bio. La Ville a également été récompensée pour la part de produits bio proposés dans les restaurants scolaires, passant de 20 % en 2021 à 37 %, avec une perspective d'avenir d'atteindre 100 %.

« Faire de l'accès de chacun à une alimentation saine, locale et durable à tout budget est une priorité. Voilà pourquoi nous avons choisi de déployer près d'une cinquantaine d'actions pour agir sur l'ensemble des leviers du système alimentaire : préservation des terres agricoles, maîtrise publique de fonciers agricoles, accompagnement à l'implantation de nouveaux agriculteurs, ou encore accompagnement à la transition agroécologique pour la préservation

de la ressource en eau », précise **Isabelle Touzard**, vice-présidente de la Métropole déléguée à l'alimentation.

## Le label territoire bio engagé

La démarche territoire bio engagé a été lancée en 2014 par l'association interprofessionnelle **Interbio Occitanie**, et ce label vise à encourager, récompenser et mettre en valeur les collectivités qui ont réussi à atteindre les objectifs du **Plan Ambition Bio** en termes de surface agricole cultivée en bio (au moins 22 %) et d'approvisionnement bio dans les restaurants scolaires (22 % minimum également).

Avec ses 33,3 % et 37 %, Montpellier coche donc ces deux cases, mais surtout, la ville ne compte pas arrêter ses efforts.

*par Theo Delbreil*





LOCALE

LABEL

## La Métropole distinguée territoire bio engagé

**L**ABEL

Montpellier Méditerranée Métropole a reçu d'Interbio Occitanie, le label «Territoires Bio Engagés». Avec la présence de quelque 136 fermes bio et environ un tiers de de la Surface Agricole Utile (SAU) cultivée en bio. ■

